



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

relations internationales

Question écrite n° 38332

Texte de la question

M. François Cornut-Gentille interroge M. le ministre des affaires étrangères sur le partenariat mondial contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes. Ce partenariat a été lancé par les pays du G8 en 2002, lors du sommet de Kananaskis (Canada). Il a été conclu pour 10 ans et donc a pris fin en 2012 sans que les sujets de préoccupations n'aient disparu. Aussi, il lui demande de préciser le devenir de ce partenariat mondial contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes et les initiatives prises par la France sur ce sujet depuis 2012.

Texte de la réponse

Lancé en juin 2002 lors du sommet de Kananaskis au Canada par les chefs d'Etat et de gouvernement du G8, le partenariat mondial contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes a considérablement évolué, après dix ans d'existence. Les préoccupations dans le domaine de la lutte contre la prolifération demeurant plus que jamais d'actualité, il a été décidé au sommet de Deauville, en 2011, de prolonger le partenariat mondial au-delà de 2012. Sous la présidence de la France, le domaine du partenariat mondial a connu une extension considérable afin de s'adapter aux nouvelles menaces. L'objectif du PMG8 est aujourd'hui d'accompagner les pays émergents pour apporter une réponse adaptée au défi que constitue la promotion d'un développement responsable des technologies sensibles partout dans le monde. Le partenariat mondial s'appuiera sur de nouveaux domaines d'action, définis au sommet de Muskoka en 2010 : sécurité nucléaire et radiologique, sécurité biologique, sensibilisation des scientifiques et facilitation de la mise en oeuvre de la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations unies. Les programmes du partenariat mondial ont également été étendus au-delà du seul espace post-soviétique. Le partenariat mondial compte aujourd'hui 25 membres. La France participe activement aux cinq groupes de travail qui ont été établis : biosécurité, sécurité chimique, sécurité nucléaire, extension de l'adhésion, et sur les centres d'excellence. Les travaux sont conduits par le pays président le G8. La prochaine réunion a lieu à Londres du 22 au 24 octobre 2013.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentille](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38332

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 septembre 2013](#), page 9785

Réponse publiée au JO le : [5 novembre 2013](#), page 11567